

9^e All Stars Series Badabondoufle 2018 – 3 et 4 Novembre 2018

Doubles & Mixtes – Séries N2- à P

Règlement Particulier

Article 1 - Dispositions générales

- 1.1. Le tournoi est autorisé sous le n° xxxx (en cours)
- 1.2. Il se déroule les 3 et 4 Novembre 2018 au gymnase Gaston Barret, rue Georges Pompidou 91070 BONDOUFLE sur 14 terrains.
- 1.3. Le tournoi se déroulera selon les règles de la FFBaD, des règlements particuliers de la LIFB et du règlement ci-après.
- 1.4. Tout participant doit être en règle avec la FFBaD et en possession de sa licence compétition.
- 1.5. Le juge-arbitre du tournoi est Gilles VIOLLETTE et le juge-arbitre adjoint est Stéphane PICAULT.
Ils sont désignés par le comité d'organisation et identifié par le terme « juge-arbitre » dans ce règlement. Leurs décisions sont sans appel. Le juge-arbitre est en droit de disqualifier partiellement ou totalement tout joueur qui ne respecte pas un point de ce règlement.

Article 2 – Séries et tableaux

- 2.1. Le tournoi « 9^e All Stars Series Badabondoufle 2018 » est un tournoi National qui s'adresse à tous les licenciés FFBaD et toutes les catégories : « minime », « cadet », « junior », « senior » et « vétérans ».
- 2.2. Le découpage des séries se fait **par points**. Les séries proposées sont les suivantes :

Séries	1	2	3	4	5
Points	de 600 à 1200 pts	de 250 à 599 pts	de 64 à 249 pts	de 16 à 63 pts	de 0 à 15 pts
Equivalents	N2-/N3	R4/R5+	R5-/R6	D7/D8	D9/P

- 2.3. Les paires de double et mixte devront au moins comporter un joueur classé dans la série demandée. Le surclassement simple du second joueur de la paire est autorisé (1 seule série au-dessus).
Exemple 1 : une paire R4/R5 ou R5/R5 ne pourra pas jouer dans la série N2-/N3. Une paire N3/R4 pourra pas s'inscrire dans la série N2-/N3. Une paire R4/R6 ne peut pas s'inscrire ensemble au tournoi.
Exemple 2 : une paire de 500 points/500 points ne peut pas se surclasser en série 1. Une paire de 500 points/1000 points peut s'inscrire ensemble en série 1. Une paire 1000 points/200 points ne peut pas s'inscrire ensemble au tournoi.
- 2.4. Tous les tableaux se jouent avec un mode de qualification composé d'une phase de poules suivie d'une phase en élimination directe et ne seront ouverts qu'avec un minimum de 3 équipes inscrites.
- 2.5. En cas d'affluence importante, le comité d'organisation se réserve le droit de limiter les inscriptions dans un (ou plusieurs) tableau(x).
- 2.6. En cas de faible affluence, le comité d'organisation se réserve le droit de fusionner des tableaux sans accord préalable.
- 2.7. En cas de changement de classement et points supérieurs, le joueur/la paire sera automatiquement reclassé dans la bonne série selon l'ordre de réception de son inscription, le cas échéant certains joueurs inscrits après pourraient ainsi se retrouver en liste d'attente.

Article 3 – Inscriptions

- 3.1. La date limite d'inscription est fixée au 5 octobre 2018. Le CPPH sera arrêté et pris en compte à cette date pour le calcul des points et le classement.
- 3.2. La date du tirage au sort est fixée au 19 octobre 2018.
- 3.3. La fiche d'inscription peut être transmise sous format électronique à l'adresse mail suivante :

allstarsseriesbondoufle@gmail.com.

Mais la date d'inscription retenue sera la réception du règlement (voir point 3.4)

- 3.4. Le règlement, par chèque à l'ordre de « **BAC Badminton** », est à envoyer impérativement par courrier à l'adresse suivante :
Minh-Chau LAI, 5 rue Jacques Cartier 91630 Guibeville
Aucune inscription ne sera validée sans règlement reçu.
- 3.5. Le tournoi est de type standard : en cas de surnombre, les inscriptions seront prises en compte par ordre de réception, le cachet de la Poste de l'envoi du règlement faisant foi.
- 3.6. Le montant des droits d'engagement est de 15€ (13€ + 2€) pour un tableau, 20€ (18€ + 2€) pour deux tableaux.
Les 2€ correspondent au prélèvement de la FFBaD sur les droits d'inscription aux compétitions.
- 3.7. Tout joueur s'inscrivant au tournoi doit être disponible du début à la fin du ou des tableaux au(x)quel(s) ils participent. Aucune contrainte horaire ne sera acceptée. Les tableaux de doubles seront joués intégralement le samedi et les tableaux de mixtes seront joués intégralement le dimanche.
- 3.8. Le comité d'organisation et le juge-arbitre se réservent le droit de mettre sur liste d'attente tous les joueurs souhaitant s'inscrire mais non licenciés à la date du 5 octobre 2018.

- 3.9. Les conséquences des erreurs susceptibles d'apparaître dans la composition des tableaux et relevant de feuilles d'engagement mal complétées sont supportées par le club en cause.
- 3.10. Tout joueur en arrêt de travail pour des raisons médicales ne pourra pas participer au tournoi pendant la durée de son arrêt.
- 3.11. Les convocations seront envoyées par courriel à l'adresse de contact portée sur la fiche d'inscription.
Elles seront également disponibles sur le site internet du club <http://www.badabondoufle.fr>.
En cas d'envois successifs, il faut tenir compte de la dernière convocation envoyée.

Article 4 – Forfaits

- 4.1. Tout joueur s'inscrivant au tournoi doit connaître le règlement fédéral relatif aux forfaits.
- 4.2. Tout joueur devenant indisponible aux dates du tournoi doit en faire part par écrit à l'organisateur dans les plus brefs délais.
Si l'annonce est faite avant le tirage au sort, le joueur est remboursé des frais d'inscription
Si l'annonce est postérieure à la date du tirage au sort, le joueur doit envoyer (dans les 5 jours suivant la compétition) les pièces justificatives à la LIFB accompagné du formulaire Ligue rempli. Une copie du justificatif doit également être envoyée ou présentée à l'organisateur pour que celui-ci procède au remboursement des frais d'inscription. Aucun remboursement ne sera effectué sans justificatif officiel (certificat médical ou attestation de l'entreprise).
- 4.3. Lorsque l'un des joueurs d'une paire de doubles est défaillant, son partenaire doit notifier par écrit à l'organisateur s'il souhaite maintenir sa participation ou se retirer. En cas de maintien, le joueur peut proposer un remplaçant. Sinon, l'organisateur essaie dans la mesure du possible de trouver un joueur pour compléter la paire.

Article 5 – Déroulement du tournoi

- 5.1. Tout joueur doit venir pointer à la table de pointage dès son arrivée dans le gymnase et ce, chaque jour de la compétition où il est convoqué. En cas de retard, le joueur doit contacter les organisateurs sous peine d'être déclaré forfait lors de son premier match.
- 5.2. Tout joueur souhaitant s'absenter du gymnase en cours de compétition doit en demander l'autorisation au juge-arbitre, sous peine d'être déclaré forfait à l'appel de son match.
- 5.3. Une tenue de badminton, conforme à la circulaire fédérale en vigueur, est exigée sur les terrains.
Toute demande de dérogation doit se faire auprès de la juge-arbitre muni d'un justificatif écrit.
- 5.4. Les volants sont à la charge des joueurs. En cas de désaccord entre joueurs, le volant officiel du tournoi est le FORZA S6000 (plume) ainsi que le Yonex Mavis 500 (plastique). Il sera fourni pour les finales.
- 5.5. Les horaires des matchs sont donnés à titre indicatif. Le comité d'organisation se réserve le droit de modifier l'ordre des matchs en cas de nécessité et avec l'accord du juge-arbitre.
- 5.6. Tous les matchs se jouent en auto-arbitrage. Un joueur peut à tout moment faire appel au juge-arbitre qui, si possible, désigne un arbitre ou faisant office.
- 5.7. Tout volant touchant un obstacle situé au-dessus du terrain, autre que l'infrastructure, sera compté une fois au service et faute en jeu.
- 5.8. Le temps de repos entre deux matchs est de 20 minutes minimum, entre le dernier volant du match précédent et le premier du suivant. Les joueurs disposent de 5 minutes entre l'appel et le début de leur match, test des volants compris.
- 5.9. Tout joueur non présent sur le court dans un délai de 5 minutes après l'appel de son match risque une disqualification du tableau par le juge-arbitre.
- 5.10. Seuls ont accès au plateau de jeu les joueurs appelés à disputer leur match, les conseillers techniques, les officiels et les membres du comité d'organisation.
- 5.11. Les joueurs mineurs doivent être accompagnés d'un représentant légal ou d'un adulte responsable du club. Dans le cas contraire il sera déclaré « forfait volontaire ».
- 5.12. Tout joueur doit se présenter sur le terrain avec tous les accessoires nécessaires à son match. Aucun joueur n'est autorisé à quitter le terrain pendant son match, en dehors des arrêts de jeu prévus à cet effet.
- 5.13. Les prix et trophées ne seront pas remis avant la fin de chaque journée de compétition et ne pourront en aucun cas être expédiés. Les vainqueurs et finalistes de tous les tableaux seront récompensés.
- 5.14. Le comité d'organisation décline toute responsabilité en cas de vol, perte ou accident.
- 5.15. La participation au tournoi implique l'acceptation du présent règlement, lequel est consultable sur le tableau d'affichage du gymnase.
- 5.16. L'utilisation de substance et de tout moyen destiné à augmenter artificiellement le rendement au vu ou à l'occasion de la compétition, et qui peut porter préjudice à l'éthique et à l'intégrité physique de l'athlète, est prohibée. La liste des produits dopants est rendue officielle par le Ministère chargé des sports (extraits de l'article 10 du règlement Médical du Guide de Badminton).
- 5.17. Droits à l'image : des photos pourront être prise pendant le tournoi, les personnes ne souhaitant pas voir leur image diffusée sur le site internet et/ou la page Facebook du club peuvent formuler une demande écrite au comité d'organisation avant le début du tournoi. Sans cette démarche ils renoncent à ce droit.